

Arras, le 12 juillet 2018

Festivités du week-end du 14 juillet :

le préfet du Pas-de-Calais prend des mesures pour prévenir les risques de troubles à l'ordre public

La fin de la semaine sera marquée par plusieurs événements républicains, festifs et sportifs : cérémonies de la Fête nationale le 14 juillet, départ de l'étape du Tour de France à Arras et finale de la Coupe de monde de football le 15 juillet.

Afin de prévenir les risques de troubles à l'ordre public, Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, a arrêté plusieurs mesures préventives, sur l'ensemble du département, réglementant la vente, la consommation et le transport d'alcool sur la voie publique et la vente et le transport de carburant.

- La vente à emporter (sous toute forme) de boissons alcoolisées, la consommation ou la détention sur la voie publique de boissons alcoolisées, ainsi que toute autre boisson dans un contenant en verre sont interdites, entre 20h00 et 8h00, les nuits allant du vendredi 13 au lundi 16 juillet.
- La distribution, la vente et l'achat de produits combustibles, carburants et gaz inflammables dans tout récipient transportable sont interdits du vendredi 13 juillet à 0 heure au lundi 16 juillet, minuit.

Pour rappel, la vente, le port, le transport et le maniement d'engins pyrotechniques de catégories des groupes F2 à F4 (ou C2 à C4) et des articles pyrotechniques T1 et T2, par des non professionnels, sont interdits du 12 juillet à 6 heures au 16 juillet 2018.